

L'INSTITUT DES ACTUAIRES RENOUVELLE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLIT SIMON LE DILY À SA PRÉSIDENTE

Le Conseil d'administration de l'Institut des actuaires, renouvelé en totalité lors de l'Assemblée générale du 17 juin 2025, a élu son Bureau le 25 juin.

Simon LE DILY est élu président de l'Institut des actuaires.

Chloé PARFAIT est élue vice-présidente de l'Institut des actuaires.

Le bureau est complété de :

- 2^e vice-président, en charge des relations avec les parties prenantes et de la prospective : **David DUBOIS**
- Secrétaire général : **Gildas ROBERT**
- Trésorier : **Kamel ASSAM**
- Adjoint à la présidence, en charge de l'international et des transformations liées à l'IA : **Olivier LOPEZ**
- Ajointe à la présidence, en charge de l'attractivité et de l'excellence de la profession : **Marylène DE CUBBER**



Simon LE DILY, président de l'Institut des actuaires

Simon Le Dily, 37 ans, actuaire certifié IA (ISFA 2011), est actuellement Directeur général adjoint de La France Mutualiste, groupe Malakoff Humanis, en charge de la direction Finance, Technique et RSE. Il a 15 ans d'expérience en assurance vie. Il a débuté sa carrière en tant qu'actuaire ALM, au sein d'Ageas France. Il rejoint le Groupe Humanis, en tant que responsable de l'ALM en 2016. Il est ensuite, à partir de 2018, responsable de l'ALM puis directeur de l'ALM de La France Mutualiste, avant d'être nommé Directeur Financier et RSE début 2023, puis Directeur Technique, Financier et RSE en 2024. Investi au sein de l'Institut des actuaires, il a été administrateur et Vice-président de l'Institut des actuaires (2024-2025). Il a également été membre de la Commission de qualification et du Jury.

Passant le relai de la Présidence à Simon LE DILY, Laurence BAUDUIN a tenu à souligner « l'important travail effectué par le précédent Conseil d'administration, particulièrement avec l'accréditation d'une nouvelle filière, l'adoption de nouveaux statuts, et le développement international au travers de la Young Actuaries Initiative », et sa « grande satisfaction que l'Institut des actuaires soit représenté par une gouvernance ambitieuse, qui saura le mener encore plus loin ».

Simon LE DILY, nouveau président de l'Institut des actuaires, a déclaré : « Je salue l'action du précédent Conseil d'administration et remercie chacun de ses membres pour son engagement. Avec une équipe renouvelée, notre ambition est de poursuivre les travaux engagés pour soutenir le développement et le rayonnement de la profession actuarielle, et contribuer à l'employabilité de toutes les générations d'actuaires. Au service de l'intérêt général, fort du soutien de ses nombreux bénévoles et de son équipe salariée, l'Institut des actuaires entend accroître encore sa capacité de réponse aux besoins d'expertises de haut niveau soulevés par les évolutions sociétales, et l'intensification et la diversification des risques. »



Chloé PARFAIT, vice-présidente

Chloé Parfait, diplômée de Dauphine en 2008, est Directrice Souscription Santé et Prévoyance Collective au sein d'Allianz depuis janvier 2025. Elle a débuté sa carrière dans la société de conseil Optimind en tant qu'actuaire junior, puis est devenue manager en 2012. En 2017, elle est promue senior manager en charge du développement de la Santé et la Prévoyance puis Partner de l'activité Actuariat en 2023. Après l'intégration d'Optimind dans la société de conseil international Accenture, elle devient managing director. Durant ces 16 années d'expérience dans le conseil, principalement en Assurance de Personnes, elle a travaillé avec de nombreux organismes assurantiels (assureurs et bancassureur, IP et mutuelles). En parallèle, elle a rejoint le mouvement associatif actuariel dès sa dernière année d'études, à travers l'association Kactu'z, puis a fondé en 2010 l'Association des Anciens du Master Actuariat de Dauphine (LADD). En 2012, elle rejoint le conseil d'administration pour un mandat de 4 ans. À la fin de son mandat, elle s'est investie dans les groupes de travail techniques pour participer à leur développement et à leur rayonnement, ainsi qu'au sein de la Commission scientifique.



David DUBOIS, 2^e vice-président

David Dubois, actuaire certifié (CEA 2001, Expert ERM CERA 2012), est président et fondateur de HexaRisk Conseil, cabinet conseil dédié aux stratégies de gestion des risques et à l'innovation assurantielle. Fort de 30 ans d'expérience chez SCOR, Munich Re, RGA et PRÉVOIR, il conseille des InsurTechs en tant qu'Advisor, enseigne à l'université et intervient régulièrement dans des programmes de formation pour dirigeants. Très engagé dans l'avenir de la profession, David a été président de l'Institut des actuaires de 2016 à 2020. Il préside actuellement le Comité de labellisation assurance de Finance Innovation, où il promeut des solutions à fort impact et tournées vers l'avenir pour le secteur assurantiel.



Gildas ROBERT, secrétaire général

Gildas Robert est titulaire du diplôme d'actuaire de l'Institut de science financière et d'assurances (ISFA, promotion 2004), actuaire certifié, expert ERM-CERA. Gildas a été membre du conseil d'administration de l'Institut des actuaires de 2016 à 2020 et secrétaire général de 2016 à 2018. Gildas exerce la fonction de Managing Director, en charge des métiers Actuariat et Risque pour le secteur de l'assurance au sein d'Accenture. À ce titre, il accompagne les acteurs de l'assurance sur les projets stratégiques, réglementaires et de modernisation.



Kamel ASSAM, trésorier

Kamel ASSAM, Associé au sein du cabinet R&A (Risk and Analysis), est Ingénieur statisticien ENS/UPMC (2005), actuaire (CNAM 2011), expert ERM/CERA (2015). Kamel a débuté chez AXA France avant de rejoindre le conseil (Winter & Associés, EY). Il intervient en assurance Vie et Non-Vie sur des sujets techniques : valorisation, due diligence, offres, Solvabilité 2. Depuis 2013, il dirige le Pôle Risk Management de R&A, où il accompagne les fonctions clés Risque et Actuarielle. Il a été Directeur des Risques et Directeur Technique de transition en assurance de personnes. Actif au sein de l'Institut des actuaires, il contribue à plusieurs initiatives structurantes, dont le Club Jeunes Actuaires et les Communautés actuarielles.



Olivier LOPEZ, adjoint à la Présidence

Membre agrégé de l'Institut des actuaires, Olivier Lopez est professeur en sciences actuarielles à l'Ensaie-Institut Polytechnique de Paris, après avoir dirigé l'ISUP jusqu'en 2023, et été directeur des études du CEA, dont il est issu. Ses travaux de recherche portent sur l'analyse des risques émergents (catastrophes naturelles, cyber, pandémie...) et sur l'application des méthodes d'intelligence artificielle à l'actuariat. Il est notamment porteur de la Chaire Assurabilité des Risques Émergents financée par Allianz France. Il est également conseiller scientifique de la société Detralytics. Olivier Lopez contribue depuis plusieurs années à la vie de l'Institut, dont il a été membre de la commission scientifique. Il est aujourd'hui investi

au sein de la commission normes et international, et représente l'Institut au sein des comités Education et Artificial Intelligence de l'Association actuarielle européenne et de l'Association actuarielle internationale.



Marylène DE CUBBER, adjointe à la Présidence

Actuaire certifiée, Marylène De Cubber est diplômée de la promotion 2011 de l'université Paris Dauphine. Directrice associée de Fractales, éditeur de logiciels en assurance pour l'ALM, Solvabilité 2 et IFRS, elle intervient sur tout le périmètre Épargne/Retraite/Prévoyance/Santé sur l'analyse et la modélisation des risques assurantiels. Marylène a commencé sa carrière dans le conseil, en intervenant principalement sur des problématiques épargne-retraite, sur des sujets modélisation et évolutions des normes réglementaires. Dans ce cadre elle a rejoint le groupe de travail IA sur les FRPS en 2016 en tant que co-responsable. Engagée de longue date au service de l'Institut des actuaires, elle a été membre du conseil d'administration de 2018 à 2022, puis de 2024 à 2025, ainsi que trésorière et présidente de l'association Kactu'Z (2013-2015).

À la suite de l'Assemblée générale du 17 juin dernier, le Conseil d'administration de l'Institut des actuaires comprend désormais 21 membres, conformément à ses nouveaux statuts. En raison de la transition imposée par l'adoption de ces statuts, leur durée de mandat diffère.

Sont élus pour 6 ans :

- Marylène DE CUBBER
- David DUBOIS
- Valéry JOST
- Simon LE DILY
- Anani Ayodele OLYMPIO
- Chloé PARFAIT
- Maud VANNIER-MOREAU

Sont élus pour 4 ans :

- Kamel ASSAM
- Alexandre BASSO
- Laurence BAUDUIN
- Stella JOVET
- Olivier LOPEZ
- Alexandre PAYEN
- Gildas ROBERT

Sont élus pour 2 ans :

- Laurence ABIVEN
- Arnaud COHEN
- Blaise GENNESSEUX
- Ruth LASSERI
- Sébastien MARANGONI
- Catherine PIGEON
- Maud THOMAS

À propos de l'Institut des actuaires :

Les actuaires sont les professionnels de l'évaluation, de la modélisation et de la gestion des risques dans leurs dimensions économique, financière, assurantielle et sociale. Plus de 5400 d'entre eux, en France, sont membres de l'Institut des actuaires. L'Institut des actuaires est l'organisme professionnel des actuaires en France, où il organise et représente la profession. Il est le garant de l'exercice d'un actuariat de qualité, respectueux des normes et de la déontologie, au service de l'intérêt général. Membre de l'Association actuarielle internationale (AAI) et de l'Association actuarielle européenne (AAE), il s'emploie à améliorer la reconnaissance et la réputation de la profession actuarielle en France et dans le monde.

L'exigence et la responsabilité de l'Institut s'accroissent avec la multiplication des risques et l'évolution des textes prudentiels, qui placent l'actuaire au cœur des enjeux économiques, financiers et sociétaux au sein des entreprises et des organisations où ils exercent.

Contact :

anne-sophie.boulard@institutdesactuaires.fr – 06 03 25 30 99